

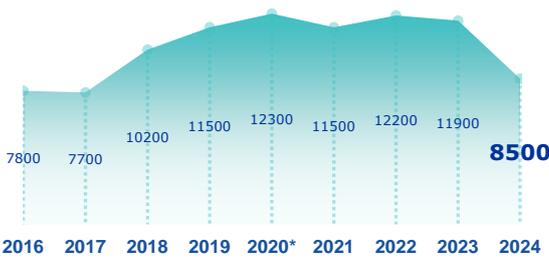
ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2024



BASSIN DE DRÔME-ARDÈCHE-NORD

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

- 3 400



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



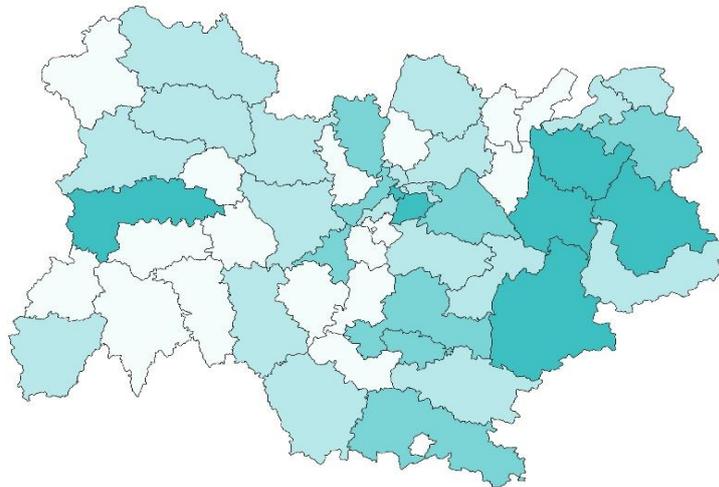
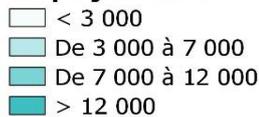
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

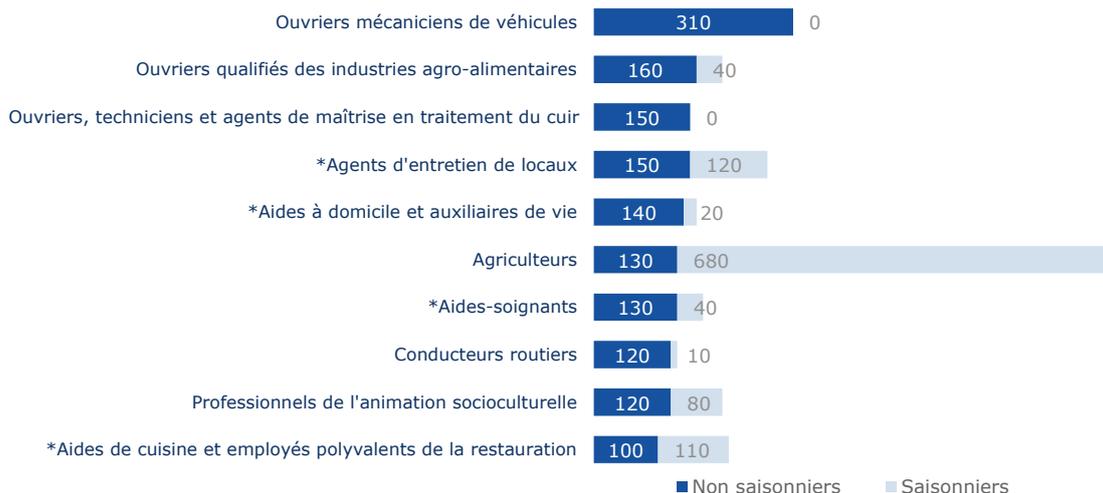
Répartition par bassin

Nb projets 2024



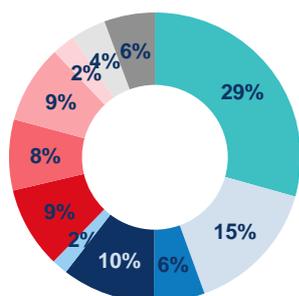
TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.



Répartition par secteur d'activité

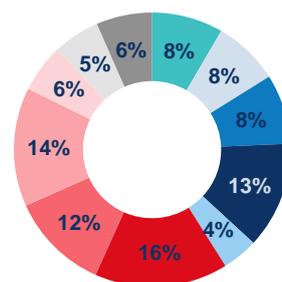
Bassin de Drôme-Ardèche-Nord



Services

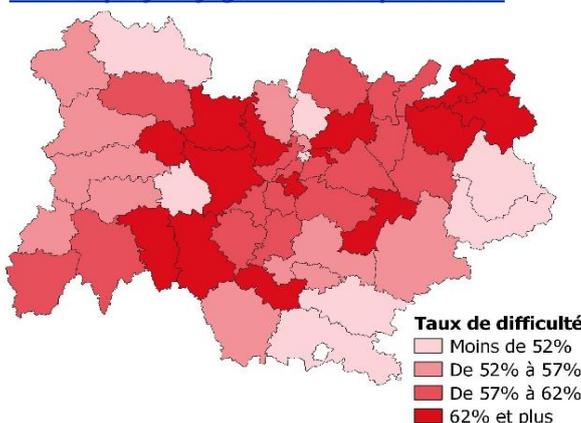


Auvergne-Rhône-Alpes

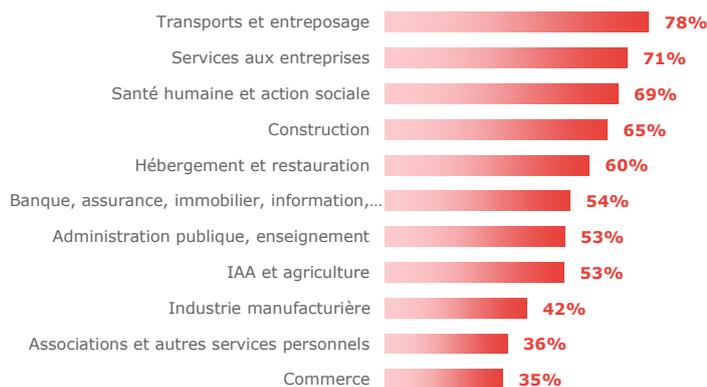


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Bassin de Drôme-Ardèche-Nord

Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2024	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	200	200	100%	73%	20%
Personnels de ménage chez des particuliers	90	90	100%	70%	0%
Conducteurs routiers	130	120	91%	61%	10%
Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	100	80	89%	72%	0%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	160	130	85%	80%	14%
Employés de l'hôtellerie	110	90	80%	50%	62%
Cuisiniers	130	100	78%	64%	37%
Agents d'entretien de locaux	270	200	74%	43%	46%
Vendeurs en produits alimentaires	150	110	74%	43%	48%
Aides-soignants	170	120	70%	74%	22%

Lecture: Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 73% au niveau régional. Par ailleurs, 20% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2023, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 302 530 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 206 800 ont été interrogés cette année.

Près de 50 200 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU,
 Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation
 France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation,
 Communication, France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Contact : stat.ara@francetravail.fr

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr